



S A M E D I
8 M A R S
2 0 2 5



Inauguration de la Cité de la Musique Simone-Veil

Infos pratiques

Concerts
Visites guidées
Village musical
Spectacle son et lumière
Stands nourriture et boissons

  www.agglo-paysdemeaux.fr



ÉDITO

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est un jour que nous attendions tous : la Cité de la Musique Simone-Veil ouvre enfin ses portes ! Après le retour du cinéma UGC Le Majestic, ce nouveau lieu exceptionnel vient parachever la transformation de la Place Henri IV, désormais véritable épicerie culturelle à Meaux.

Avec plus de 40 instruments enseignés, un auditorium de 300 places, et une programmation musicale variée, la Cité de la Musique s'impose comme un lieu d'excellence et de partage. Amateurs, passionnés, professionnels : tous les amoureux de la musique y trouveront leur place.

Mais bien plus qu'un espace dédié à la pratique instrumentale, c'est une promesse tenue. Celle d'une culture vivante, partagée et ouverte à tous. La musique a toujours eu ce pouvoir extraordinaire de rassembler, d'émouvoir, et d'inspirer. C'est pourquoi, la Cité de la Musique a vocation à devenir une référence incontournable de la vie culturelle meloise. Engagée aux côtés de l'Éducation nationale, elle contribue déjà activement à éveiller la curiosité artistique et à enrichir le parcours éducatif des jeunes. Des partenariats avec d'autres acteurs culturels ne cesseront de se développer et ancreront durablement cet équipement au cœur de la vie locale et des grands rendez-vous du territoire.



Jean-François COPÉ

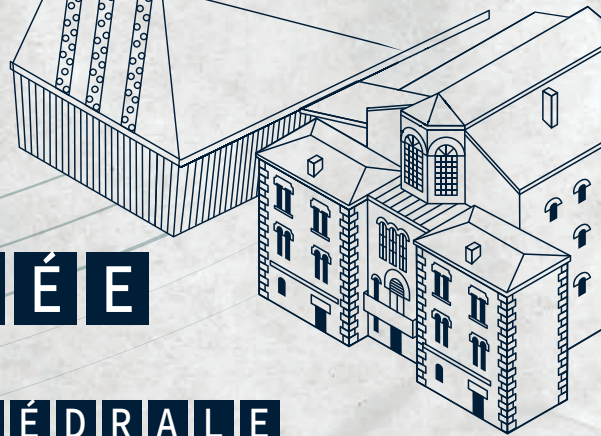
*Président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Meaux,
Maire de Meaux*

Et quelle meilleure façon de célébrer son inauguration qu'une grande journée festive ? Le samedi 8 mars 2025, la ville se transformera en une véritable scène à ciel ouvert ! Carnaval des enfants sur le parvis de la Cathédrale, concerts de talents locaux sur la Place Henri IV, village musical rue des Cordeliers : la musique s'invitera partout, jusque dans les vitrines où les commerçants ont réinterprété avec talent des pochettes de disques iconiques.

Tout au long de l'après-midi, des visites guidées vous permettront de découvrir cet espace unique et d'admirer l'exposition photo qui vient mettre en lumière les musiciens qui donneront vie à ce lieu. La journée s'achèvera en apothéose avec un spectacle son et lumière projeté sur la façade de la Cité de la Musique, avant de laisser place à l'émotion du concert inaugural du Grand Ensemble, autour de West Side Story.

Alors, venez jouer avec nous les premières notes de cette nouvelle aventure musicale !

PROGRAMME DE LA JOURNÉE



PARVIS DE LA CATHÉDRALE

14H30

- **Carnaval des enfants sur le thème de la musique**

PLACE HENRI IV

14H30

- **Ouverture au public**

Vente de nourriture et boissons sur la place

15H

- **LE GRAND BAND DU PAYS DE MEAUX**
Temps fort musical en partenariat avec les écoles
de musique de la CAPM et des talents du Pays de Meaux

DE 15H45 À 18H40

- **Concerts de talents du Pays de Meaux**

Gratuit – accès libre

RUE DES CORDELIERS

15H

- **Ouverture d'un village musical (stands d'instruments, brocante musicale...)**

CITÉ DE LA MUSIQUE

DE 14H À 18H

- **Visites guidées musicales au sein de la Cité de la Musique**

Gratuit – durée de la visite : 40min - réservation obligatoire sur meaux-marne-ourcq.com

19H

- **Inauguration de la Cité de la Musique Simone-Veil
Suivie d'un spectacle son et lumière sur le parvis**

Gratuit - accès libre

À 20H30 ET À 21H45

- **Concert inaugural du Grand Ensemble de la Cité de la Musique Simone-Veil
Programme autour de West Side Story, de Leonard Bernstein**

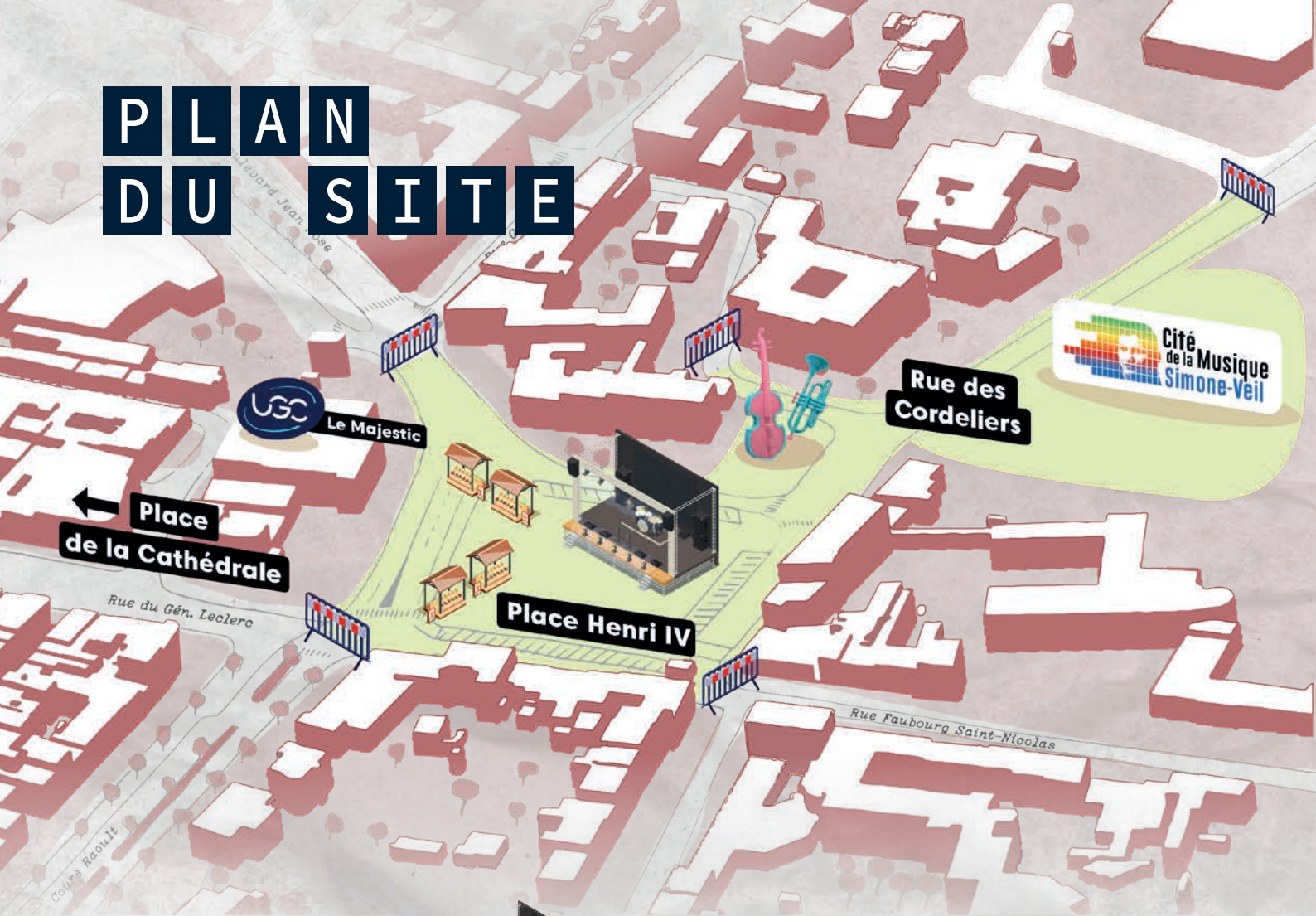
Durée : 45 min par représentation

Deux représentations sur réservation obligatoire sur meaux-marne-ourcq.com

Infos et renseignements : tourisme@meaux.fr - 01 64 33 02 26



PLAN DU SITE



Rue des Cordeliers

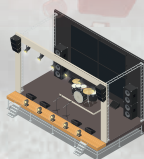
Place de la Cathédrale

Place Henri IV

Rue Faubourg Saint-Nicolas



Entrées avec filtrage



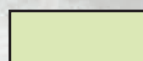
Espace scénique



Espaces restauration



Village musical



Espace dédié à l'événement

CIRCULATION

- Stationnement interdit dès 00h dans la zone
- Circulation en voiture interdite de 13h à 20h dans la zone et sur le Cours Raoult. Des déviations seront mises en place.

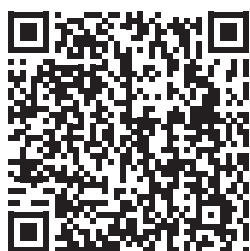
COMMENT VENIR ?

LE + PRATIQUE

Y aller à pied en accédant par une des 4 entrées indiquées sur le plan

PARKINGS PROCHES

Boulevard Jean Rose et rue du Grand Cerf



Retrouvez l'ensemble des informations en flashant ce QR code.

  www.agglo-paysdemeaux.fr